Le Nord

ADMINISTRATION
15, rue d'Angleterre, 15 — LILLE — 1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)
BUREAU D'ANNONCES

CONDITIONS	
Par la poste, Un an	20 francs
Six mois	10 francs
Trois mois	5 francs
Départements non-limitrophes et Etranger, port en sus.	

PUBLICITÉ	
Annonces	la ligne 0,40
Réclames	— 0,75
Faits-divers	— 2,00
Chronique locale	— 4,00
Echos	— 5,00
Gazette du Nord	— 6,00

CHAMBRE DES DEPUTES

Fin de la séance du lundi 29 mai 1911

La réforme électorale

M. Joseph REINACH réclame le vote de la loi de la réforme électorale qui fera cesser la sujetion des députés aux comités et rendra au suffrage universel et à l'électeur plus de dignité. (Applaudissements). M. Breton et quelques députés de ses amis protestent violemment.

M. REINACH poursuit. — Un malaise profond pèse sur l'assemblée. La dernière législature pouvait se vanter d'avoir fait beaucoup de besogne et beaucoup de bonne besogne. Elle était en droit d'attendre du pays le témoignage de la reconnaissance pour ses efforts. Or, vous connaissez le résulat : c'est que deux cents députés de la dernière Chambre n'ont pas été réélus. (Applaudissements, mouvements divers.)

M. REINACH adjure ses collègues de voter la réforme électorale. Ils ne voudront pas se rendre impopulaires au pays en paraissant vouloir se préoccuper des intérêts particuliers en sacrifiant les intérêts généraux. (Protestations. Applaudissements.)

INCIDENT

M. ANDRIEUX. — Vous êtes un ingrat pour le suffrage d'arrondissement, M. Reinach.

M. REINACH. — Vos amis n'ont jamais pu faire la preuve des faits de corruption qu'ils prétendaient dénoncer. Vous n'avez donc pas le droit de parler ainsi.

L'incident est clos.

La suite est renvoyée à aujourd'hui mardi.

La séance est levée à 6 h.35.

La fête de Jeanne d'Arc

A CANTELEU-LAMBERSART

Quelques mentions spéciales méritent d'être données à certaines façades du quartier de l'Hippodrome et du Colysée.

Avenue de l'Hippodrome, la Villa Fénelon était artistement décorée aux couleurs papales et françaises, formant faisceaux sur le blason de la Pucelle. L'ensemble était du plus gracieux effet.

Avenue du Colysée et place du Colysée, nous avons remarqué plusieurs villas parfaitement ornées.

Mais la palme revient incontestablement à l'Institut Orthopédique, dont l'immense façade avait reçu sa parure pour l'illumination du soir. Sur le plus haut sommet flottait allègrement le grand drapeau national. Le soir, un très joli feu d'artifice accompagna l'illumination de l'établissement.

En sorte que le quartier tout entier fut à la fête. — Voilà de beaux exemples à imiter et à généraliser.

A SANTES

La fête a eu le même cachet de solennité qu'il y a deux ans.

Le pavoisement a été plus grand encore, on sent que l'idée progresse, de faire de cette fête une fête nationale.

L'église avait reçu une décoration spéciale ; à la grand'messe les membres du conseil municipal, du conseil paroissial et du comité catholique avaient pris place dans le chœur. La fanfare Saint-Pierre et la gymnastique « L'Avenir » étaient présentes également.

Le soir, illuminations et lancement d'une montgolfière, amusèrent beaucoup les enfants, mais le clou de la fête fut un feu d'artifice tiré, partie dans la cour du patronage et partie au clocher de l'église.

Tout aurait été pour le mieux si des gamins de 14 ou 15 ans n'étaient venus troubler les groupes de tranquilles spectatrices, lançant des pétards au milieu d'elles, mettant ainsi le feu à leurs habits, en en jetant même dans les corridors des maisons particulières, se moquant des admonestations que leur faisaient de braves mères de famille. La police, avertie, les a à l'œil.

A BOUVINES

Bouvines a dignement fêté la Bienheureuse Jeanne d'Arc. Le pavoisement a été presque général ; il aurait été plus complet encore si, à la dernière heure, les drapeaux n'avaient pas manqué.

Dans l'église gracieusement décorée aux couleurs pontificales et de Jeanne, l'assistance fut nombreuse à tous les offices. Dans le chœur s'élevait une très belle statue de la Bienheureuse entourée de lumières et au milieu d'un massif de fleurs.

Après la grand'messe chantée par l'Orphéon Saint-Pierre, fut exécutée la cantate à « l'Etendard ». Une autre cantate fut chantée aux vêpres par les jeunes filles.

Le soir le square Jeanne-d'Arc, au milieu duquel se dresse une statue monumentale de la libératrice de la France, fut illuminé avec des lanternes vénitiennes et des verres de couleurs. Vers huit heures, l'Orphéon Saint-Pierre, conduit par son dévoué président M. Lepot et sous l'habile direction de M. C. Desmarescaux, y fit de nouveau entendre, avec un égal succès, l'hymne à l'Etendard.

Honneur aux habitants de Bouvines qui, fidèles à leur passé glorieux, ont fait ce jour-là, acte de foi et de patriotisme.

A WERVICQ-SUD

Les paroissiens de Wervicq ont eu à cœur de donner à la fête de la Libératrice de la France tout l'éclat possible.

Tout le monde avait arboré, et à la grand'messe, la musique municipale, la chorale Les Vrais-Amis, les Anciens Militaires entouraient le conseil municipal.

M. l'abbé Tillie prononça le panégyrique puis la musique joua « Terpsichore » et la chorale entonna « une cantate » en l'honneur de la Bienheureuse.

La cérémonie prit fin à 11 h. 1/2.

A WATTRELOS

Dimanche 28 mai, à la messe de onze heures et demie, on a célébré, en l'église Saint-Maclou, la fête de Jeanne d'Arc, avec le concours des sociétés patriotiques de la ville et la musique « Les Enfants de la Lyre ».

Il y avait une assistance des plus nombreuses à la messe. La statue de l'héroïne avait été placée dès la veille dans le chœur. Le panégyrique de la Bienheureuse a été prononcé par M. l'abbé Bonte, professeur au Collège de Tourcoing.

A presque toutes les fenêtres flottaient des drapeaux tricolores et des oriflammes de la Bienheureuse.

A ARMENTIÈRES

La fête de la Bienheureuse a été célébrée avec un éclat particulier dans les églises, magnifiquement décorées, et nos sociétés de gymnastique ont assisté aux offices en uniforme.

Bon nombre d'habitants avaient pavoisé leurs maisons. A côté des rues commerçantes, telles que les rues de Lille, des Douze-Apôtres, de Dunkerque, et les quartiers bourgeois des rues Nationale et Sadi-Carnot, il faudrait signaler bon nombre de quartiers ouvriers où bien des maisons avaient à leurs fenêtres le drapeau tricolore.

Bien qu'aucun appel public n'ait été fait, le nombre de maisons décorées était, pour le moins, aussi grand que l'an dernier.

A ESTAIRES

Bonne et belle journée que celle de dimanche dernier pour la vaillante Société de gymnastique « La Jeanne-d'Arc ».

Le matin, à sept heures, tous les gymnastes, les membres de la Jeunesse Catholique et ceux du Cercle font la Sainte Communion. Ils connaissent bien, tous ces jeunes gens, la vie de la Bienheureuse Jeanne : ils savent que dans les épreuves de son long martyre, comme dans les étapes de sa triomphale mission, Jeanne n'a pas eu de plus puissant secours que la Divine Eucharistie. Ils veulent, à son exemple, se nourrir du même Pain fortifiant.

Pour se rendre à la grand'messe et aux vêpres, nos gymnastes défilent d'une manière superbe ; leur tenue à l'église est irréprochable. La section militaire est en armes ; pendant toute la durée des offices elle forme la garde d'honneur et se tient dans le chœur, exécutant les mouvements réglementaires.

Puisse cette belle journée mettre, si possible, plus d'entrain encore et de sens chrétien dans la vie des jeunes gens. Ils ont pu voir, d'ailleurs, que leurs parents et toute la paroisse s'unissaient à eux pour fêter dignement la Bienheureuse Jeanne d'Arc : nombreuses étaient les communions le matin ; et à presque toutes les fenêtres flottaient les drapeaux tricolores, les oriflammes ou les bannières aux couleurs de la vierge lorraine.

A DUNKERQUE

A Dunkerque et dans les communes suburbaines la fête de Jeanne d'Arc a été célébrée avec éclat.

A un grand nombre de façades flottaient le drapeau national et des bannières de Jeanne d'Arc.

Le soir, à six heures, il y avait foule au salut solennel chanté en l'église Saint-Eloi ; M. l'abbé Delattre, aumônier des Œuvres à Tourcoing, prononça un éloquent panégyrique de la Bienheureuse.

A BRAY-DUNES

Dimanche dernier, les Bray-Dunois ont bien fêté Jeanne d'Arc. Ils ont pavoisé de leur mieux.

Les chants ont été exécutés par la Jeunesse Catholique et le panégyrique de la Bienheureuse a été fait en français et en flamand.

A IWUY

Dimanche 28 mai avait lieu la fête de Jeanne d'Arc. Cette fête fut rehaussée par la bénédiction d'une très jolie statue offerte à l'église.

Mgr Margerin, recteur des Facultés Catholiques, avait accepté de présider la cérémonie, qui eut lieu à la grand'messe. Une foule nombreuse se pressait dans l'église, décorée comme aux plus grands jours de fête ; les gymnastes en costumes entouraient le chœur.

Après l'Evangile, Mgr Margerin montra Jeanne d'Arc enfant du peuple, enfant de la France, enfant de l'Eglise, rappelant en termes très éloquents la vie de notre *héroïne.* Puis le prélat procéda à la bénédiction de notre belle statue. L'hymne à Jeanne d'Arc et la cantate « L'Etendard » furent très bien interprétés.

A l'issue de la messe, les membres de l'Avant-Garde exécutèrent sur la place des mouvements d'ensemble, des pyramides et des exercices variés qui émerveillèrent le public nombreux et sympathique.

Ils méritent toutes félicitations pour leurs rapides progrès, leur société ne datant que de huit mois. Leur bonne tenue et leur agilité font augurer qu'ils auront du succès au concours du 2 juillet. Ils ont droit aux remerciements pour la distraction agréable qu'ils ont procurée au public, grâce au dévouement de leur vaillant directeur.

A SOUS-LE-BOIS ET A MAUBEUGE

Sous-le-Bois et Maubeuge n'ont pas craint de manifester dimanche leur foi et leur amour à la noble Héroïne de leur pays.

De grand matin, les habitants avaient fleuri d'oriflammes, de bannières et de drapeaux leurs toits, leurs balcons et leurs fenêtres. C'est par centaines qu'on pouvait compter les étendards et les drapeaux tricolores ondulant gaiement sous la caresse lumineuse du soleil.

A Sous-le-Bois la rue de Douzies, la Grand'Place et la rue Céramique se sont tout particulièrement signalées par leur enthousiasme et la profusion de leurs drapeaux.

L'illumination du soir en l'honneur de Jeanne n'a pas été moins brillante dimanche que les années précédentes. Partout aux fenêtres des maisons, parfois aux arbres des jardins, on voyait suspendues lanternes vénitiennes, ballons, guirlandes et inscriptions en lettres de feu. A Maubeuge, les maisons Nouart et Delgorge dans la rue de France, méritent particulièrement nos félicitations.

Devenons de plus en plus les zélés serviteurs de Jeanne et Jeanne viendra nous sauver.

A FOURMIES

Le pavoisement en l'honneur de la vaillante Lorraine a pleinement réussi à Fourmies. Les drapeaux tricolores étaient nombreux et dans certaines rues une maison sur deux était pavoisée.

A MOMIGNIES (Belgique)

Nos bons religieux exilés sentent évidemment plus délicatement que nous le prix de l'amour de cette Patrie dont ils ont été chassés cyniquement par une poignée de judéo-maçons, la plupart Français par la loi de Crémieux !

Aussi n'ont-ils eu garde d'oublier la fête de la glorieuse bergère qui dans des heures tragiques sauva la France de la défaite, du déshonneur !

Dimanche soir les Frères de Momignies avaient superbement illuminé leur collège et les voyageurs français passant par là ne pouvaient se défendre d'une émotion toute patriotique à la vue de ce coin de France perdu sur la terre étrangère et d'où de pauvres proscrits devaient faire monter à cette heure leurs prières vers le Ciel.

« Bienheureuse Jeanne, Grande libératrice, sauvez encore la France. »

Gazette du Nord

On annonce la mort :

A **LILLE**, de **M. Adolphe Leclercq**, veuf de Dame Aveline Bartholomé, membre de la Société des funérailles religieuses de l'Hospice Général, décédé le 27 mai, dans sa 84e année, muni des sacrements.

Les funérailles auront lieu mardi 30 mai, à huit heures, en l'église Sainte-Marie-Madeleine.

A **BAILLEUL**, à l'âge de 82 ans, de **Mme veuve Denturck**, décédée subitement dimanche soir.

A **STEENBECQUE**, de **M. Maurice Constant**, fils du lieutenant-colonel, officier de la Légion d'honneur et de Mme, née Deram.

Le défunt, étudiant en médecine, interne à l'hôpital civil d'Armentières, est décédé dans sa 23e année, muni des sacrements.

Les funérailles auront lieu aujourd'hui mardi, en l'église Saint-Pierre de Steenbecque.

Lundi matin, à onze heures, ont eu lieu, en l'église de **DE SESSEVALLE**, à **SOMAIN**, les funérailles de **M. Ivan Vindevogel**, père de M. l'abbé Vindevogel, curé de cette paroisse, pieusement décédé jeudi dernier, à l'âge de 86 ans.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Belmer, curé de Vieux-Condé, assisté de M. l'abbé Ghéquière, vice-doyen, curé de Somain, M. Dubart, curé d'Haulchin, MM. les curés de Bruille, Erre et Fenain.

Le deuil était conduit par M. l'abbé Vindevogel, curé de De Sessevalle, accompagné de Mgr Cappliez, archiprêtre, doyen de Valenciennes.

Le cortège était précédé d'une délégation des élèves des écoles libres de Somain, la Ligue Patriotique des Françaises, les Enfants de Marie et les jeunes gens du Patronage.

Parmi l'énorme assistance nous avons remarqué MM. Buzin, curé de Mastaing, Mocq, curé de la Renaissance, Marouzé, curé de Sin-le-Noble, Dronsart, vice-doyen honoraire, le curé de Wandignies, M. Davaine, curé de d'Arenberg, MM. Mériaux, curé de Notre-Dame-au-Bois, Deleau, curé de Warlaine, Pollet, curé de Pecquencourt, Smit, vicaire à Douai (Notre-Dame), Honoré, vicaire à Douai (Saint-Jacques), Meurisse, vicaire à Valenciennes (Saint-Nicolas), Delsart, vicaire à Marchiennes.

Citons encore : M. le docteur Dransart, ancien conseiller général ; M. Descloquement, maire de Rieulay ; MM. les docteurs Vanhoutte et Famechon, de Somain ; M. Virly, ingénieur de la Compagnie des Mines d'Aniche ; M. Dupont, avocat-conseil, représentant M. Lemay, directeur de la Compagnie des Mines d'Aniche ; M. Masbou, ingénieur divisionnaire ; MM. Defhy et Woiret, ingénieurs de la fosse de De Sessevalle, etc.

Dans la nombreuse assistance on remarquait également une imposante délégation du Patronage Saint-Nicolas, de Valenciennes, ainsi que de nombreux membres, parmi lesquels M. Boutry, président du Cercle catholique Saint-Nicolas, de Valenciennes, dont M. l'abbé Vindevogel est fondateur et président d'honneur.

La messe a été célébrée par M. le curé de Somain.

Le cortège se reforme ensuite à quatre heures de l'après-midi, composé cette fois, en majeure partie, des mineurs de De Sessevalle, pour se rendre à la gare de Somain.

A l'arrivée du corps à Valenciennes une foule nombreuse attendait à la gare.

Le cortège se dirigea vers l'église Saint-Nicolas, où, après un salut, le corps fut transporté au cimetière Saint-Roch. dans le caveau de famille.

Parmi l'assistance on remarquait M. le chanoine Jourdain, doyen de Notre-Dame, M. Petitprez, supérieur de l'Institution Notre-Dame ; M. Deregnaucourt, curé d'Anzin ; M. Dherbécourt, curé du Sacré-Cœur, à Valenciennes ; M. Fontaine, aumônier des Œuvres ; M. Parsy, aumônier du Lycée ; M. Debrabant, aumônier des Hospices ; M. Hornain, vicaire à Cambrai (Saint-Géry) ; M. Denimal ; MM. les abbés Vallez, Gilleron et Durut, vicaires, etc., etc., ainsi que de nombreuses notabilités valenciennoises, parmi lesquelles MM. Paul Dupont fils, Paul Piérard, Jules Billiet, conseiller municipal, Rombaux, président du Cercle Catholique, etc., etc.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

***Jésus, Marie, Joseph* (7 ans et 7 quarant.).**

Samedi, a eu lieu, au milieu d'une nombreuse assistance, en l'église Saint-Michel, à **LILLE**, le mariage de **M. Léon Blasin**, lieutenant au 8e régiment d'infanterie, avec **Mlle Jeanne Goneau.**

Le consentement des époux a été reçu par M. l'abbé Maes, curé de la paroisse, qui a prononcé une délicate allocution.

Les témoins étaient : pour la mariée, M. Paul Bazoche, ingénieur, et M. Henri Couvreur, officier de l'instruction publique, ses oncles ; pour le marié, M. Maurice Blasin, son frère, et M. Edouard Dechenaux, membre de la Chambre de commerce, son oncle.

Pendant la cérémonie, M. Lucas, violoncelliste, a exécuté plusieurs morceaux et a accompagné M. Maurice Leroy, beau-frère du marié, qui a chanté l' « O Salutaris », de Samuel Rousseau et la bénédiction nuptiale de Carlier.

La veille, M. Duburcq, adjoint au maire, avait présidé les formalités civiles.

ÉCHOS

NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE

M. Warembourg, curé de Hamel, est transféré à Drinckam.

RECEVEURS BURALISTES

Ont été nommés receveurs buralistes de 2e classe :

A Beaudignies, M. Léon Deghaye ; à Maubeuge, M. Edmond Frison ; à Landrecies, M. Leblanc.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES

M. Dhainaut, commis à Lille, remplace à Saint-Omer, M. Maniez, en qualité de commis principal.

CONCOURS FÉDÉRAL DE PECHE A ROUBAIX

Le comité d'organisation vient de décider qu'il accepterait au concours les sociétés ayant un minimum de dix membres.

CRÉDIT MUTUEL AGRICOLE

Le décret relatif au personnel de l'inspection du Crédit mutuel agricole, qui paraîtra ce matin au « Journal Officiel », a pour but de préciser les attributions de ces fonctionnaires et de déclarer qu'ils seront nommés exclusivement au concours.

Les vols continuent

A DUNKERQUE

M. le Chanoine Denys, Doyen de Saint-Martin, vient d'adresser la lettre suivante à M. Terquem, maire de Dunkerque :

Dunkerque, le 27 mai 1911.

Monsieur le Maire,

Je viens protester contre l'attribution qui a été faite au Bureau de bienfaisance des legs pieux appartenant à l'église Saint-Martin.

Parmi toutes les lois de spoliation, promulguées en ces dernières années, la plus odieuse est assurément celle qui dépouille les défunts de leurs fondations pies. Toujours et partout, les législations ont respecté la dernière volonté, les dernières dispositions des défunts.

Les confiscations successives de nos établissements religieux, comme l'immeuble des Dames de la Sainte-Union, de nos biens d'église et de nos rentes de fondation, ne blessent pas seulement les consciences catholiques, elles discréditent le législateur lui-même et finissent par enlever tout caractère sacré à la loi.

Nous ne pouvons pour le moment que protester et en appeler de l'injustice des hommes à la justice de Dieu.

Je vous prie, Monsieur le Maire, de conserver dans les archives de la ville cette lettre de protestation et de vouloir bien agréer mes respectueuses salutations.

Ch. DENYS, doyen de St-Martin.

⁂

M. le chanoine Brousse, curé-doyen de la paroisse Saint-Eloi, vient d'adresser à M. le Maire de Dunkerque la protestation suivante :

Monsieur le Maire,

1° Par arrêté préfectoral du 25 mars 1879, un titre de 53 fr., Fondation épouse Gaspard Bart, a été légué à l'église de Saint-Eloi, aux conditions suivantes : Service annuel de 2e classe, tous les deux ans et distribution de 45 fr. de pain aux pauvres.

2° Un titre de rente de 84 fr., Fondation Veuve Joustel, conditions : 42 messes par an.

3° Fondation Levasseur, un service de 3e classe tous les ans.

4° Fondation Cornilissen. Un service de 2e classe tous les quatre ans avec distribution de 39 fr. de pain aux pauvres. Deux titres sont applicables collectivement à ces deux dernières fondations, l'un de 59 fr., autre de 6 fr. de rente, tous deux renouvelés par arrêté préfectoral du 26 mai 1874.

5° Fondation Demaison. Titre de rente de 90 fr. Tous les ans un service de 1re classe (Décret du 7 décembre 1886).

6° Fondation Demoiselle Pruvost. Titre de rente de 2 fr.

7° Fondation de Veuve Rappelet-Saniez. Titre de rente de 10 fr., quatre messes par an (Arrêté préfectoral du 13 août 1879).

8° Fondation Vitse. Titre de rente de 12 fr. (Arrêté préfectoral du 30 juin 1891).

9° Fondation Veuve Boudry-Morette. Titre de 124 fr. 72 messes par an (Décret du 7 juin 1881).

10° Fondation de Veuve Hubert-Boulanger. Titre de rente de 4 fr. Une messe par an (Arrêté préfectoral du 22 mai 1868).

11° Fondation Mollet. Titre de rente de 31 fr. pour être employés à l'embellissement de l'église de Saint-Eloi, et de son mobilier et à charge de célébration de deux messes par an, dont une à la charge de la Société Saint-Eloi (Décret du 28 mai 1883).

12° Fondation Veuve Coppens-Jouve. Titre *de 5 fr. Une messe par an (Arrêté préfectoral* du 9 juin 1883).

Aux différents legs, qui forment un total de 476 fr. de rente s'ajoute une fondation faite par Mme veuve Lointhier, de 841 fr., pour former deux bourses pour deux jeunes gens pauvres de la paroisse qui se destinent à l'état ecclésiastique.

Une loi que l'honnêteté du peuple a durement qualifiée a enlevé tous ces legs à l'église de Saint-Eloi. Cette loi a dépouillé les morts, lesquels ne peuvent pas se défendre des prières qu'ils avaient fondées pour eux et du pain que l'Eglise distribuerait en leur nom aux pauvres.

Il fallait cacher quelque peu aux yeux du *peuple, ce que cette loi avait d'inique, et* très habilement, le Gouvernement fit cadeau d'un bien qui n'était pas à lui, aux municipalités, avec charge d'en faire profiter les Œuvres de bienfaisance. De nombreux Conseils municipaux se sont honorés en refusant ce cadeau, et veuillez excuser mon illusion, M. le Maire, j'avais espéré que le Conseil municipal de Dunkerque aurait assez de fière indépendance pour dire à qui lui présenterait comme aumône pour ses pauvres, un bien qui ne lui appartenait pas : « Ce bien, nous n'en voulons pas, pour aider ceux que nous devons secourir ».

C'eut été un beau geste, il ne fut pas fait. Une seule protestation a eu lieu, elle honore M. Pierre Hecquet. Pour justifier cette acceptation des biens de l'Eglise, on se contenta de dire : « La loi, c'est la loi ». Non, Monsieur le Maire, la loi n'est loi que lorsqu'elle ne lèse pas le « droit ». Et ici, dans l'espèce, le droit est doublement lésé ; il est lésé dans la personne des morts, et il est lésé dans la personne de l'Eglise qui possédait légitimement et avec l'approbation du gouvernement les fondations avec ou sans charges faites en sa faveur.

C'est à ce double titre que je proteste contre la loi qui a dépouillé l'église de Saint-Eloi de ses biens et contre l'acceptation de ces biens par le Conseil municipal de Dunkerque.

Je me permets, Monsieur le Maire, de demander de donner à cette protestation une place dans les archives de la Ville.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'hommage de mon respect.

Chanoine Pierre BROUSSE.
Curé-Doyen de SaintEloi à Dunkerque.

Le XXe Anniversaire DE l'Encyclique « Rerum Novarum »

Pour fêter le vingtième anniversaire de la promulgation de l'Encyclique « Rerum novarum », un punch amical réunissait le 29 mai, rue de l'Orphéon, à Lille, « ceux qui dans l'ordre de la pensée et de l'action ont coutume de travailler ensemble à la cause catholique sociale ».

Ils étaient nombreux, venus de Lille, d'Hellemmes, d'Armentières, d'Halluin, de Roubaix, de Tourcoing, prêtres et laïcs, professeurs, étudiants, ouvriers en tenue de travail, etc...

Le plus grand enthousiasme ne cessa de régner pendant toute la soirée, produit sans doute par de magnifiques discours, mais entretenu surtout par la fraternelle harmonie qu'on sentait vibrer dans toutes les âmes.

Successivement prirent la parole, saluées par d'unanimes applaudissements, M. Eugène Duthoit, M. le chanoine Masquelier, M. Louis Selosse, M. l'abbé Six, M. l'abbé Carpentier, M. Vieillefonds d'Hellemmes, M. l'abbé Tiberghien, M. Poulain, président de la Fédération générale des Etudiants, M. l'abbé Lestienne, M. Zwyndaw, M. le doyen d'Halluin, M. Joseph Danel, M. Verspiéren, M. Deroisy, M. Flament de la Coopérative « la Famille », et M. Victor Diligent.

En termes délicats, M. l'abbé Dutoit, vice-recteur de l'Université Catholique, remercia les orateurs. Puis il ajouta : « On vous a rappelé l'enseignement de Léon XIII : permettez-moi de dire un mot de la méthode qui convient à cet enseignement, méthode que le grand Pontife a indiquée à la fin de son Encyclique et qui s'appelle la charité ».

La charité chrétienne unissant, comme le fit remarquer M. l'abbé Dutoit, les vivants et les morts, la séance prit fin sur une prière récitée pour l'âme de Léon XIII, après qu'un joyeux « vivat » eut remercié les organisateurs de cette belle, féconde et réconfortante soirée.

Après les fêtes eucharistiques

DE MARQUETTE-LEZ-LILLE

On nous prie d'insérer la note suivante :

« Le Comité d'organisation se fait un devoir d'adresser ses plus sincères remerciements aux Sociétés de musique, de Gymnastique, Confréries du Saint Sacrement et, en général, à tous ceux dont la présence ou le dévouement ont contribué au succès des fêtes eucharistiques de dimanche dernier. »

Les Retraites Ouvrières

RÉPONSES A QUELQUES DEMANDES ADRESSÉES A LA MAIRIE DE ROUBAIX.

Cotisations. — Les cotisations seront réalisées au moyen de timbres qui seront mis en vente dans les bureaux de poste, débits de tabacs, etc.

A chaque paye, l'employeur et le salarié devront s'acquitter de leurs versements en apposant, sur le carnet de l'assuré, des timbres retraites mixtes ou individuels.

En préconisant ce système, il n'y aura aucune comptabilité à tenir.

Certificats professionnels. — Tout assuré âgé de plus de 35 ans doit joindre, à son bulletin d'adhésion, un certificat de son patron attestant qu'il est salarié depuis plus de 3 ans.

Conséquences. — Celui qui ne se conformera pas à la loi dans les délais impartis ou qui ne produira pas cette pièce en temps opportun, perdra ses droits à l'allocation de l'Etat fixée à 60 francs par an.

Délai. — Tous les bulletins doivent être retournés à la Mairie, signés ou non, avant la fin du mois de mai courant.

Avantages à 64 ans. — Un assuré obligatoire ayant 64 ans au 3 juillet 1911 et ne pouvant verser qu'un an ou même moins, touchera une pension viagère (incessible et insaisissable) de 101 francs 93 centimes par an pour une somme de 9 francs qu'il aura versée.

A 49 ans. — Celui ayant 49 ans, à la dite date, touchera une retraite de 121 francs 04 centimes et aura versé personnellement 144 francs. (Son capital lui sera presque remboursé dès la 1re année.)

A 13 ans. — 393 francs 37 centimes.

Décès. — Un assuré vient à décéder en août 1911, il n'aura payé que pendant un mois, il suffit qu'il ait versé de 0 fr. 45 à 0 fr. 75 pour que sa veuve ou ses enfants âgés de moins de 16 ans touchent l'allocation de 50 francs par mois, pendant 3, 4, 5, ou 6 mois suivant le cas.

EXPOSITION INTERNATIONALE du Nord de la France A ROUBAIX

LES VISITEURS BELGES ET L'EXPOSITION

Les dimanches et fêtes, de juillet à septembre inclus, le train quittant Roubaix le soir à 11 heures 21, passant à Tourcoing à 11 heures 28 et parvenant à Mouscron à 11 heures 38, sera **prolongé sur Courtrai** où il parviendra à 11 heures 58.

LE CONCOURS DES ARTS DE LA FEMME

Le concours sensationnel des « Arts de la Femme », prendra place au Grand Palais de l'Exposition, dans le luxueux salon de la galerie d'honneur, du 1er au 11 juin.

Cette exposition a été organisée par un comité féminin local, présidé par Mme Eugène Motte, ayant pour vice-présidentes Mmes François Roussel et Eugène Mathon et pour secrétaires Mmes Séverin et Joseph Wibaux.

Aujourd'hui, 30 courant, à 2 h. 30 de l'après-midi, un jury exclusivement féminin commencera à procéder aux délicates opérations de l'examen des superbes apports soumis à son appréciation.

Voici la composition de ce jury spécial venant compléter le comité féminin que nous venons de citer :

Mmes V. Champier, F. Chatteleyn, Dautremer, Achille Delaoutre, G. Dewitte, Mlle Hovine, Mmes E. Masurel, Meillassoux-Lepoutre, A. Motte, L. Motte-Scrépel, A. Prouvost-Bénat, Edouard Rasson, Pennel-Florin, A. Reboux, Voreux, R. Wibaux, **de Roubaix.**

Mmes Charles Delesalle, Lyon, G. Scrive et Vincent, **de Lille.**

Mme René Motte, **d'Armentières** ; Mme Félix Desurmont, **de Tourcoing** ; Mme Namur, **de Valenciennes.**

TIR A L'ARBALETE

Dimanche, a commencé le concours de tir à la petite arbalète dans la salle du Cabaret populaire, au village flamand.

Commencé à 10 heures du matin, il s'est terminé à 6 heures du soir. Près de cent tireurs y ont pris part. Les vainqueurs de la journée ont été MM. Herchuelz Emile et Delespierre Emile avec chacun 6 mouches sur huit, ce qui est un joli résultat.

La commission informe les amateurs de tir qu'ils peuvent se présenter tous les dimanches de concours pour se faire inscrire et prendre part au tir.

Le concours se continuera les 11 et 25 juin, 9 et 23 juillet prochain, de 10 heures du matin à 6 heures du soir.

LE JEU DE BOULES A L'EXPOSITION

Résultats des rencontres du 28 mai, matin :

Sociétés gagnantes du 1er tour : Les Vrais-Amis, rue Balzac, Tourcoing ; Les Gais-Amis, place Saint-Pierre, Esplechin ; Les Joyeux Bouleurs, rue Amiral-Courbet, Croix ; Les Buveurs d'Absinthe, au Beau-Galac, Annappes.

Sociétés gagnantes au rebattage : Les Gais-Amis, Esplechin ; Les Buveurs d'Absinthe, Annappes.

Résultats des rencontres du 28 mai soir :

Sociétés gagnantes du 1er tour : Les Amis-Réunis, au Lion de Flandre, Ploegsteert ; Saint-Paul, chez Masure-Mathon, Leers-Belgique ; L'Etoile du Nord, Saint-Liévin, Wattrelos ; Saint-Paul, rue Jean-Baptiste-Motte, Roubaix.

Sociétés gagnantes au rebattage : Saint-Paul, Leers ; L'Etoile du Nord, Wattrelos.

⁂

Le champ d'aviation s'ouvrira dimanche 4 juin.

FOOTBALL-ASSOCIATION

Le Tournoi du Stadium DE L'EXPOSITION de ROUBAIX

La Bohême bat la France (A), par 4 buts à 1

Dimanche 28, a été joué devant 4.000 spectateurs, le 2e match éliminatoire du tournoi, mettant en présence la France (équipe A) et la Bohême.

En raison de la chaleur, la partie fut moins intéressante que la rencontre Nord-Angleterre.

Les Tchèques jouent un jeu serré et précis mais assez dur, ils ont surtout des avants, excellents shooteurs et qui ont fait admirer à maintes reprises le sang-froid et l'adresse du gardien de but de Gastryne, qui a merveilleusement joué.

La première mi-temps fut intéressante, les Tchèques marquèrent 4 buts dont trois sur des shoots de 20 mètres.

Chandelier marque pour la France un but que le gardien pouvait facilement arrêter.

Il y eut de belles phases de jeu des deux côtés et malgré l'écart de buts, ce ne fut pas, à part le commencement du match, un écrasement de la France par la Bohême. Les demis français, surtout au début, jouaient la défense et ne soutenaient pas leurs avants.

La seconde mi-temps fut moins intéressante, le jeu plus dur et personnel ; de chaque côté on assista à des prouesses individuelles, l'arrière Schalbart se permit de dribbler la balle jusqu'au but et l'envoya dans les mains du gardien.

L'arbitre, M. Gardner, de l'Eastbourne F. C., laissa passer quelques off side au dé

MOIS	Roubaix-Tourcoing COTE précéd.	Roubaix-Tourcoing COTE 11 h. 30 Roubaix	Roubaix-Tourcoing COTE de 4 h. 15 Tourcg	Roubaix-Tourcoing CLOTURE acheteurs	Roubaix-Tourcoing CLOTURE vendeurs	Anvers Type B précéd	Anvers Type B jour	Le Hâvre MÉRINOS Côte 3 h. 45 précéd	Le Hâvre MÉRINOS Côte 3 h. 45 jour	Le Hâvre CROISÉES Côte de 3 h. 45 précéd	Le Hâvre CROISÉES Côte de 3 h. 45 jour	Le Hâvre COTONS Cote de 4 h. précéd	Le Hâvre COTONS Cote de 4 h. jour	Le Hâvre CAFÉS Cote de 3 h. précéd	Le Hâvre CAFÉS Cote de 3 h. jour	New-York CAFÉS Côte de 4 h. précéd	New-York CAFÉS Côte de 4 h. jour	MOIS	Liverpool COTONS cours de clôture précéd	Liverpool COTONS cours de clôture jour
Mai	—	—	—	—	—	—	—	174	—	—	—	95 5/8	96 1/8	66 75	66 25	10 70	10 55	Courant	7 95	7 98
Juin	5 95	—	6 00	5 97 1/2	6 00	5 95	5 95	174	173 50	—	—	95 7/8	96 1/8	66 75	66 25	10 70	10 55	Mai-Juin	7 95	7 98
Juillet	5 95	—	5 95	5 95	5 97 1/2	5 925	5 925	174 50	174 50	—	—	95 3/8	95 3/4	66 75	66 25	10 79	10 65	Juin-Juillet	7 87	7 87
Août	5 87 1/2	—	—	5 90	—	5 85	5 875	176	176	—	—	94 3/4	95 1/4	67	66 50	10 72	10 58	Juillet-Août	7 82	7 83
Septembre	5 87 1/2	5 87 1/2	5 87 1/2	5 87 1/2	—	5 825	5 825	176 50	176 50	—	—	91 5/8	92	67 25	66 75	10 66	10 50	Août Sept.	7 54	7 54
Octobre	5 82 1/2	—	—	5 82 1/2	—	5 75	5 775	176 50	176 50	—	—	86 3/4	87	67	66 50	10 50	10 35	Sept.-Octob.	7 14	7 12
Novembre	5 75	—	—	5 77 1/2	—	5 725	5 75	176	176	—	—	83 7/8	84 1/8	66 75	66 25	10 49	10 33	Oct.-Novem.	6 96	6 94
Décembre	5 75	—	—	5 75	—	5 70	5 725	176	176	—	—	83 3/8	83 1/2	67	66 50	10 47	10 30	Nov.-Déc.	6 90	6 88
Janvier	5 67 1/2	5 70	5 70	5 70	—	5 65	5 65	175 50	175 50	—	—	83	83 1/8	66 50	66	10 47	10 30	Déc.-Janv.	6 88	6 86
Février	—	—	—	—	—	5 60	5 625	175	175	—	—	82 7/8	83	66 50	66	10 47	10 30	Janv.-Févr.	6 87	6 86
Mars	—	—	—	—	—	5 [illegible]	5 00	175	175	—	—	82 7/8	83	66 50	66	10 48	10 30	Mars-Avril	6 88	6 87
Avril	—	—	—	—	—	5 [illegible]	5 575	175	175	—	—	82 3/4	82 7/8	66 50	66	10 48	10 30	Avril-Mai	—	—
Ventes	120.000 k.					60.000 k.		25 b.				3.300 b.		14.000 s.		37.000 s.		Ventes	33.804 b.	
Tendance	Cours du 29 mai					Soutenue		Calme				Soutenue		Soutenue		Faible		Tendance	Calme	

DERNIERS TÉLÉGRAMMES

Communiqué par MM. J. et H. CHARLET

New-York. — Cotons. — Recettes probables : 4.000 balles.

MOIS	préc.	1er av.	2e av.	3e av.
Juillet	15,61	15,64	15,60	15,67
Août	14,99	15,03	14,99	15,07
Septembre	13,50	13,53	13,50	.....
Octobre	13,04	13,04	13,08	13,07
Décembre	12,97	13,09	12,99	12,99

Roubaix Tourcoing. — Laines. — Affaires traitées à la corbeille :

Matin. — 25.000 k. à 5,87 ½, Septembre. — 15.000 k. à 5,70, Janvier. — 10.000 k. à 5,72 ½.
Total : 50.000 k.

Soir. — 5.000 k. à 6,00, Juin. — 65.000 k. à 5,95, Juillet.
Total : 70.000 k.

Dernier N° 7438.